

UE – Règlement (CE) N° 50/2000 sur l'étiquetage des denrées alimentaires

Par

Publié le 10/01/2000, modifié le 16/04/2025

Ce règlement a été abrogé par le [règlement 1829/2003](#).

Règlement concernant l'étiquetage des denrées et ingrédients alimentaire contenant des additifs et arômes génétiquement modifiés ou produits à partir d'OGM

Adresse de cet article : <https://infogm.org/ue-reglement-ce-n-50-2000-sur-letiquetage-des-denrees-alimentaires/>